COLLÈGE DE
BOIS-DE-BOULOGNE

Procès-verbal de la 496e réunion régulière du comité exécutif du Collège de Bois-de-Boulogne, tenue le mardi 1er juin 2026, à Montréal

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion par la présidente, Mme Pascale Sirard, directrice générale, à 12 h 7.

Membres présents :	Mmes	Pascale Sirard, présidente Rukmini Canape-Brunet Chantal Provost
	M.	Sylvain Larocque
Membres absents :	Mme	Nisrin Al Yahya
	M.	Houssam Alaouie
Invitée :	Mme	Christianne Kaddis, dir. DRH
Secrétaire général :	Me	Roch Sergerie

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la 495e réunion régulière du 7 avril 2026
4. Affaires institutionnelles
 - 4.1 Projet d'ordre du jour de la 396e assemblée régulière du conseil d'administration du 10 juin 2026 (DOC.,CX,496e,2026,1430)
 - 4.2 Délégation des pouvoirs du comité exécutif à la direction générale pour l'octroi de contrats pendant la période estivale 2026 – *Adoption*
5. Affaires administratives
 - 5.1 Plan des effectifs 2026-2027 (DOC.,CX,496e,2026,1431) – *Adoption*
6. Clôture

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Rukmini Canape-Brunet, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la 495e réunion régulière du 7 avril 2026

Aucun commentaire de la part des membres.

Sur proposition de Chantal Provost, appuyée par Rukmini Canape-Brunet, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 495e réunion régulière.

4. **Affaires institutionnelles**

4.1 Projet d'ordre du jour de la 396e assemblée régulière du conseil d'administration du 10 juin 2026 (DOC.,CX,496e,2026,1430)

Me Roch Sergerie, présente le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée régulière du conseil.

4.2 Délégation des pouvoirs du comité exécutif à la direction générale pour l'octroi de contrats pendant la période estivale 2026 – *Adoption*

Résolution no 1713 **Délégation de pouvoirs du comité exécutif à la direction générale pour l'approbation des transactions financières pendant la période estivale 2026**

Attendu l'article 6.2.1 du *Règlement no 20 sur la gestion financière* du Collège qui prévoit que le comité exécutif peut, dans les conditions et pour une période qu'il détermine, déléguer à la direction générale le pouvoir d'approuver des transactions financières d'une valeur de 200 000 $;

Attendu les divers contrats de services et d'approvisionnement et les travaux prévus ou présentement en cours au Collège, lesquels doivent se poursuivre durant la période estivale 2026;

Attendu la possibilité que certains contrats puissent être octroyés ou modifiés occasionnant une dépense supplémentaire et que des factures puissent être payées pendant cette période, lesquelles pourraient nécessiter l'approbation du comité exécutif;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Rukmini Canape-Brunet, il est résolu à l'unanimité,

de déléguer les pouvoirs du comité exécutif à la direction générale pour l'approbation de tout octroi de contrat ou toute dépense reliée à celui-ci, d'une valeur allant jusqu'à 200 000 $, pour la période du 15 juin au 25 septembre 2026, avec reddition de comptes auprès du comité exécutif dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE
CX,496e,2026-06-01

5. **Affaires ressources humaines**

5.1 Plan des effectifs 2026-2027 (DOC.,CX,496e,2026,1431) – *Adoption*

Madame Kaddis fait état d'une augmentation du nombre d'employés pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants au Collège. Elle souligne l'ajout d'une direction adjointe à la vie étudiante. Aussi, un poste de responsable de la gestion contractuelle et environnementale a été créé pour tenir compte des obligations faites par la Loi sur les contrats des organismes publics ainsi que celle de la Charte de l'Okanagan.

Résolution nº 1714 **Plan des effectifs 2026-2027**

Attendu le gel de recrutement décrété le 1er novembre 2024;

Attendu que le montant de l'allocation initiale du MES n'est toujours pas définitif en date du 29 mai 2026;

Attendu que la réalisation des orientations du nouveau plan stratégique 2026-2029 ;

Attendu les mesures de contrôle de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des Sociétés d'État*;

Attendu la cible des heures rémunérées 2026-2027;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Rukmini Canape-Brunet, il est résolu l'unanimité,

d'adopter le plan des effectifs 2026-2027, tel que présenté au DOC.,CX,496e,2026,1431.

ADOPTÉE
CX,496e,2026-06-01

6. Clôture

Sur proposition de la présidente, la clôture de la réunion est prononcée à 12 h 25.

Me Roch Sergerie
Secrétaire général

Pascale Sirard
Présidente du comité exécutif

ADOPTÉ